

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 53-433-1932 secours

n° 53-433-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 décembre 1932

Numéro JO

n° 433 du 31/12/1932

Date du numéro

31 décembre 1932

### TEXTE INTÉGRAL

5 décembre 1932, est rapportée la décision 626, du 16 août 1932. Il est accordé un secours temporaire de 50 francs par mois, pour une période maximum de trois ans, pour frais d'études, au nommé Abdillahi Liban. fils de l'ex-sergent Liban Ercev. décédé. Cette allocation ne sera versée à l'intéressé que sur attestation délivrée mensuellement par le directeur des écoles, certifiant que le jeune Abdillahi liban fréquente régulièrement l'école.